

Comptes consolidés

Exercice clos
le 31 décembre 2004

03

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

RATP

54, quai de la Rapée
75 599 PARIS CEDEX 12

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la RATP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

01 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :
> sur les informations données dans les notes 5.16 et 26 de l'annexe sur les régimes

financiers de protection sociale et en particulier sur les engagements de retraite,
> sur les changements de méthode comptable intervenus au cours de l'exercice concernant la comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail et aux rentes et accidents du travail, exposés dans les notes 3.1 et 3.2 de l'annexe,
> sur les changements de présentation du tableau de flux de trésorerie intervenus au cours de l'exercice et présentés dans la note 3.3 de l'annexe.

02 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 2^{ème} alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Provision pour risques et charges

Le groupe a porté la provision pour couvrir les risques relatifs aux maladies professionnelles liées à l'amiante à un montant de 10,5 millions d'euros.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à analyser le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour la valorisation de la provision inscrite au passif du bilan à la clôture de l'exercice.

Provisions pour médailles du travail, rentes et engagement hors bilan

Le groupe mentionne dans les notes 3-1 et 3.2 les modalités de détermination des engagements en matière de médailles du travail et rentes accidents du travail et maladies professionnelles. Au 31 décembre 2004, ces provisions s'élèvent respectivement à 9,4 millions d'euros et 9,7 millions d'euros. Le groupe mentionne également dans les notes 5.16 et 26 de l'annexe les modalités de détermination des engagements en matière de retraite, présentés en engagement hors bilan pour un montant de 21,6 milliards d'euros au 31 décembre 2004.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à revoir les hypothèses de détermination des engagements et les modalités de calcul

retenues. S'agissant d'un processus complexe impliquant des techniques spécialisées, nous nous sommes appuyés sur :

> une revue informatique visant à valider les calculs effectués : exhaustivité de la population concernée, intégrité des données, respect des hypothèses présentées ;
> une revue par un actuaire des hypothèses de calcul retenues : taux d'actualisation, table de mortalité, taux de progression des rémunérations.

Cette revue a permis de s'assurer du caractère raisonnable des principales hypothèses retenues pour la valorisation du montant présenté dans les comptes au 31 décembre 2004, sous forme de provisions et d'engagement hors bilan, et de l'exactitude des calculs opérés.

Changements de méthode, d'estimation et de présentation

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 3 de l'annexe expose les changements de méthode intervenus au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par le groupe, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

03 Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 6 juin 2005
Les commissaires aux comptes

PriceWaterhouseCoopers Audit
Daniel Chauveau, Yves Nicolas
Salustro Reydel
Philippe Arnaud

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE

au 31 décembre 2004

			Brut	Amortissements/provisions	Net
actif	Renvois annexes	31/12/2003	31/12/2004		
Capital souscrit non appelé		12 356			
Ecart d'acquisition	Note 10	3 758	6 056	-3 244	2 812
Immobilisations incorporelles	Note 11	91 801	302 906	-195 221	107 685
Immobilisations corporelles	Note 12	7 166 307	15 198 661	-7 911 273	7 287 388
Immobilisations financières	Note 13	108 708	118 271	-3 908	114 363
Titres mis en équivalence	Note 14	58 868	59 723	0	59 723
total actif immobilisé		7 441 798	15 685 617	-8 113 646	7 571 971
Stocks et en-cours	Note 15	145 447	250 996	-99 752	151 244
Avances et acomptes versés		6 638	9 254		9 254
Créances	Note 21	4 035 971	4 370 676	-25 149	4 345 527
> Clients et comptes rattachés		167 694	181 678	-19 910	161 768
> Opérations de leasehold	Note 8	3 584 766	3 963 638		3 963 638
> Autres créances		283 511	225 360	-5 239	220 121
Actifs financiers					
Valeurs mobilières de placement	Note 19	368 199	505 909	-667	505 242
> Opérations de leasehold	Note 8	34 105	22 470		22 470
> Autres VMP		334 094	483 439	-667	482 772
Disponibilités	Note 19	97 775	167 696		167 696
> Opérations de leasehold	Note 8		396		396
> Autres disponibilités			167 300		167 300
Charges constatées d'avance	Note 23	27 615	34 778		34 778
total actif circulant		4 681 645	5 339 309	-125 568	5 213 741
Charges à répartir	Note 24	16 574	10 143		10 143
Primes de remboursement des obligations		17 663	14 821		14 821
total actif (en milliers d'Euros)		12 157 680	21 049 890	-8 239 214	12 810 676

passif	Renvois annexes	31/12/2003	31/12/2004
Dotation en capital		283 367	283 367
Contre-valeur des immobilisations mises à disposition		250 701	250 701
Réserves		346 963	338 548
Réserves de conversion groupe		-381	-767
Résultat de l'exercice		5 962	23 200
total capitaux propres	Note 16	886 612	895 049
Réserves hors groupe		14 240	13 019
Réserves de conversion hors groupe		-12	-43
Résultat hors groupe		-642	803
total intérêts minoritaires	Note 16	13 586	13 779
Provisions pour charges		1 776 286	2 189 279
> Opérations de leasehold	Note 8	1 712 623	2 105 858
> Autres		63 663	83 421
Provisions pour risques		56 128	50 465
Ecarts d'acquisition passif	Note 10	39	68
total provisions	Note 17	1 832 453	2 239 812
Dettes financières	Note 18	4 536 851	4 725 114
Avances et acomptes reçus		3 154	4 093
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 22	175 437	185 015
Autres dettes		975 044	1 070 815
> Opérations de leasehold	Note 8	266 303	319 719
> Autres		708 741	751 096
Produits constatés d'avance	Note 23	3 734 543	3 676 999
> Opérations de leasehold	Note 8	1 783 275	1 679 684
> Subventions d'investissement		1 795 088	1 835 678
> Autres produits constatés d'avance		156 180	161 637
total dettes		9 425 029	9 662 036
total passif (en milliers d'Euros)		12 157 680	12 810 676

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU GROUPE

au 31 décembre 2004

<i>En milliers d'Euros</i>	Renvois annexes	31/12/2003	31/12/2004
Chiffre d'affaires	Note 2	3 137 568	3 293 263
Contribution forfaitaire		662 773	677 175
Autres produits d'exploitation		194 901	196 119
Achats consommés		-678 700	-714 893
Charges de personnel	Note 3	-1 870 064	-1 957 384
Résultat net des régimes sociaux de la RATP	Note 4	-445 630	-460 486
Autres charges d'exploitation		-25 839	-42 483
Impôts et taxes		-198 609	-211 679
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions		-563 198	-563 046
résultat d'exploitation		213 202	216 586
Résultat financier	Note 6	-201 880	-193 515
résultat courant des sociétés intégrées		11 322	23 071
Résultat exceptionnel	Note 7	-6 357	1 483
Impôts sur les résultats	Note 9	-1 300	-2 581
résultat net des sociétés intégrées		3 665	21 973
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	Note 14	2 867	2 632
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-1 212	-602
résultat net de l'ensemble consolidé		5 320	24 003
Intérêts minoritaires	Note 16	642	-803
résultat net (part du groupe)	Note 16	5 962	23 200

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE* DU GROUPE

au 31 décembre 2004

	certifié	pro-forma	
<i>En milliers d'Euros</i>	31/12/2003	31/12/2003	31/12/2004
résultat net des sociétés intégrées	5 320	5 320	24 002
Amortissements et provisions sur actifs	538 260	538 260	556 986
Provisions passifs	11 800	11 800	-3 700
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat	-92 322	-92 322	-122 989
Plus ou moins values de cession	16 710	16 710	32 788
Elimination de la variation des impôts différés	-179	-179	211
Quote part des Mises en équivalence	-2 867	-2 867	-2 632
marge brute d'autofinancement	476 722	476 722	484 666
Dividendes reçus des mises en équivalence			1 300
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	-71 503	-43 132	96 014
Flux de trésorerie lié à l'activité	405 219	433 590	581 980
Acquisition d'immobilisations	-600 743	-600 743	-731 360
Cessions d'immobilisations	5 714	5 714	13 361
Incidence des variations de périmètre	4 374	4 374	2 302
Flux de trésorerie lié aux investissements	-590 655	-590 655	-715 697
Dividendes versés par la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires	-666	-666	-350
Augmentation (réduction) de capital	124	124	0
Emissions d'emprunts	283 988	483 988	152 925
Remboursements d'emprunts	-389 043	-389 043	-72 978
Subventions d'investissements	117 986	117 986	162 128
Ingénierie financière (opérations de couverture de la dette)	34 109	34 109	
Flux de trésorerie lié au financement	46 498	246 498	241 725
Incidence de la variation des taux de change	-230	-230	-191
Incidence des changements de principes comptables	-34	-34	265
Variation de trésorerie	-139 202	89 169	108 081
Trésorerie d'ouverture	271 090	308 900	398 069
Impacts changements sur trésorerie d'ouverture Groupe Systra			3 925
Trésorerie de clôture	131 888	398 069	510 075
variation de trésorerie	-139 202	89 169	108 081

* Voir Note 25

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE RATP

au 31 décembre 2004

(Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en K€).

1 DATE DE CLÔTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS

La clôture des comptes consolidés s'effectue le 31 décembre. L'exercice comptable du groupe RATP coïncide avec l'exercice civil comme celui de toutes les sociétés consolidées du groupe. Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2004. Les comptes des sociétés Alexa et LFI au 31 décembre 2004 sont des comptes provisoires en raison du délai d'obtention des comptes définitifs.

Les filiales suivantes ont un exercice comptable 2004 d'une durée inférieure à 12 mois :

- > EM Services : 7 mois
- > Equival SAS : 7 mois
- > M'Dina Bus : 2 mois
- > Trans Regio : 8 mois

Les filiales suivantes ont un exercice comptable 2004 d'une durée supérieure à 12 mois :

- > Flexcité : 15 mois
- > Eurailco UK : 23 mois
- > Eurailco GmbH : 14 mois.

2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel Comptable

Les comptes consolidés du groupe RATP sont établis conformément aux dispositions du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

2.2 Méthodes préférentielles

Selon le règlement 99-02 (§300), certaines méthodes sont considérées comme préférentielles dans les comptes consolidés.

Le groupe RATP applique les méthodes préférentielles suivantes :

- > Inscription à l'actif des immobilisations financées dans le cadre d'opérations de crédit bail (Voir § 5.2).
- > Etalement systématique sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires (Voir § 5.7).
- > Enregistrement en résultat des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées (Voir § 5.14).
- > Comptabilisation suivant la méthode à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice (Voir § 5.15).

Par contre, le groupe RATP a pris l'option de ne pas appliquer la méthode préférentielle suivante :

- > Provisionnement des engagements de retraite et prestations assimilées.

La RATP constate ses engagements de retraite en engagements hors bilan (21,6 milliards d'euros).

Cette méthode est retenue pour l'établissement des comptes consolidés du groupe RATP. Aussi, en application de l'avis du comité d'urgence de décembre 2000 estimant que le principe d'homogénéité prévaut sur l'application des méthodes préférentielles, les provisions pour engagements de retraite constatées dans les comptes individuels des sociétés consolidées sont annulées dans les comptes consolidés. Voir Note 26 : Engagements hors bilan.

2.3 Comparabilité des exercices

Les principes suivants ont été respectés :

- > continuité des exercices
- > indépendance des exercices.

2.4 Retraitements des comptes individuels

Sont pratiqués dans les comptes consolidés du groupe RATP :

- > des retraitements et des reclassements d'homogénéité permettant l'harmonisation des méthodes d'évaluation et de présentation utilisées par les différentes sociétés du périmètre par rapport aux règles définies par le groupe (Voir § 5.1 - frais d'établissement ; § 5.14 - écarts de conversion ; § 2.6 - réévaluation),
- > des retraitements destinés à éliminer l'incidence des écritures passées dans les comptes individuels par la seule application des réglementations fiscales (Subventions d'investissement : voir § 5.12 ; Provisions réglementées ; Frais accessoires d'acquisitions : voir § 5.4 -),
- > des retraitements résultant de la comptabilisation des impositions différées (Voir § 5.8),
- > des reclassements sur le chiffre d'affaires : les amendes et pénalités et les autres produits de gestion courante de la RATP sont intégrés au chiffre d'affaires du Groupe.

2.5 Conversion des comptes exprimés en devises

Les états financiers des filiales Systra, Transdev, Eurailco UK et M'Dina Bus, dont la devise de fonctionnement est différente de celle de la maison mère, ont été convertis en Euros selon la méthode du cours de clôture :

- > les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- > les comptes de résultat sont convertis sur la base du taux moyen de l'exercice.

Les différences de conversion en résultant ont été portées dans les capitaux propres.

2.6 Retraitement des écarts de réévaluation

En 1976, la RATP a pratiqué une réévaluation de l'ensemble de ses terrains et de ses titres de participation.

En application du règlement 99-02 (§302), si certaines entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ont procédé à une réévaluation de caractère légal ou libre de leurs immobilisations et que les autres ne l'ont pas fait, soit l'ensemble des immobilisations du groupe est réévalué soit l'incidence de la réévaluation pratiquée par ces entreprises est neutralisée.

La RATP étant la seule société du groupe à avoir réévalué ses immobilisations, l'incidence de celle-ci a été annulée dans les comptes du Groupe.

Par ailleurs, la RATP retraite depuis l'exercice 2003 la réévaluation intervenue en 1976 sur les immobilisations amortissables ayant donné lieu à la comptabilisation de provisions réglementées. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2003, le groupe procède à l'élimination de la provision spéciale de réévaluation. Ceci se traduit par un retour aux valeurs d'origine des immobilisations corporelles et des amortissements réévalués et par l'élimination de l'impact sur le résultat de la réévaluation.

2.7 Traitement des écarts de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une société consolidée, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de la juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de la société.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé, et amortis sur une durée fixée en fonction de l'activité économique de la participation n'excédant pas 20 ans. Celle-ci est définie en fonction de la durée des marchés ou des contrats détenus par les entreprises acquises. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provision pour risques au passif du bilan consolidé et sont rapportés au résultat en fonction des hypothèses et des objectifs fixés lors de l'acquisition.

Voir Note 10 : Détail des écarts d'acquisition.

3 CHANGEMENTS DE METHODES

3.1 Comptabilisation des médailles du travail à la RATP

En application de l'avis du CNC n°2004-05 du 25 mars 2004 faisant suite à la recommandation du CNC n°2003-R.01, la RATP a comptabilisé son engagement relatif aux médailles du travail. Le montant de cet engagement évalué au 1^{er} janvier 2004 a un impact de -8 922 K€ sur les capitaux propres, et la variation de l'année est constatée

sous forme de dotation ou de reprise aux provisions pour charges. Le montant de la provision s'élève à 9 394 K€ au 31 décembre 2004.

L'engagement comprend d'une part, la gratification attribuée lors de l'obtention de la médaille, et d'autre part, deux jours de congés attribués l'année d'obtention de la médaille qui peuvent être utilisés sans contrainte de délai (avantage "à long terme"). Le taux d'actualisation retenu au 31-12-2004 est de 2.5% au lieu de 3,25% au 01-01-04. A ce taux doit être ajouté le taux d'inflation de 2%.

3.2 Comptabilisation des rentes et accidents du travail à la RATP

La RATP assure elle-même le service des rentes accidents du travail / maladies professionnelles à ses agents en activité ou à ses retraités. Ces rentes ont pour objet d'indemniser les séquelles définitives physiques ou psychologiques ainsi que leur incidence professionnelle dans le déroulement de carrière de l'assuré.

Jusqu'au 31 décembre 2003, ces rentes figuraient en engagement hors bilan et leur montant s'élevait à 72 Millions d'euros.

L'application de la recommandation du CNC n°2003-R.01 conduit à distinguer les avantages postérieurs à l'emploi des prestations versées durant la vie active du salarié. Par conséquent, au 31 décembre 2004, les règles suivantes ont été appliquées :

> Les rentes servies aux retraités ou aux ayant droits sont considérées comme des avantages similaires aux retraites. En conséquence, leur valeur

actuelle probable est portée en engagements hors bilan dans la mesure où les autres engagements relatifs aux retraites ne sont pas provisionnés.

> Les rentes servies aux agents en activité font l'objet d'une provision pour charge pour leur valeur actuelle probable.

Le taux d'actualisation retenu au 31-12-04 est de 2.5% au lieu de 3% au 01-01-04. A ce taux doit être ajouté le taux d'inflation de 2%.

Le montant de cet engagement évalué au 1^{er} janvier 2004 a un impact de -10 290 K€ sur les capitaux propres, et la variation de l'année est constatée sous forme de dotation ou de reprise de provisions pour charges. Le montant de la provision s'élève à 9 681 K€ au 31 décembre 2004.

3.3 Changement de présentation du tableau des flux de trésorerie consolidé

La présentation du tableau des flux de trésorerie retenue pour l'exercice 2004 diffère de celle de l'exercice 2003. Les changements effectués sont les suivants :

> Reclassement de la variation des billets de trésorerie émis (hors Plan d'Epargne Entreprise) en flux de financement (auparavant en trésorerie)

> Reclassement de la variation de la trésorerie liée au leasehold américain (auparavant en variation de trésorerie) en variation de BFR, avec les autres impacts du leasehold.

L'application de ces reclassements sur le tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2003 aurait conduit à la présentation suivante (colonne "31.12.03 pro forma") :

En K€	31-déc-03 certifié	Reclassement billets de trésorerie en flux de financement	Reclassement trésorerie lease en BFR	31-déc-03 pro-forma
Résultat net des sociétés intégrées	5 320			5 320
Amortissements et provisions sur actifs	538 260			538 260
Provisions passifs	11 800			11 800
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat	-92 322			-92 322
Plus ou moins values de cession	16 710			16 710
Elimination de la variation des impôts différés	-179			-179
Quote part des Mises en équivalence	-2 867			-2 867
Marge brute d'autofinancement	476 722			476 722
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	-71 503		28 371	-43 132
Flux de trésorerie lié à l'activité	405 219		28 371	433 590
Acquisition d'immobilisations	-600 743			-600 743
Cessions d'immobilisations	5 714			5 714
Incidence des variations de périmètre	4 374			4 374
Flux de trésorerie lié aux investissements	-590 655			-590 655
Dividendes versés à la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires	-666			-666
Augmentation (réduction) de capital	124		124	
Emissions d'emprunts	283 988	200 000		483 988
Remboursements d'emprunts	-389 043			-389 043
Subventions d'investissements	117 986			117 986
Ingénierie financière	34 109			34 109
Flux de trésorerie lié au financement	46 498	200 000		246 498
Incidence de la variation des taux de change	-230			-230
Incidence des changements de principes comptables	-34			-34
Variation de trésorerie	-139 202	200 000	28 371	89 169
Trésorerie d'ouverture	271 090	100 000	-62 190	308 900
Trésorerie de clôture	131 888	300 000	-33 819	398 069
Variation de trésorerie	-139 202	200 000	28 371	89 169

3.4 Retraitement des subventions d'investissement dans le groupe Transdev

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le groupe Transdev reclasse ses subventions d'investissements en produits constatés d'avance. Ce traitement étant conforme aux méthodes du groupe RATP, aucun retraitement n'est désormais effectué sur la situation nette de Transdev.

3.5 Retraitement du déficit du fonds de pension de London United (Groupe Transdev)

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le groupe Transdev comptabilise en provision le déficit relatif à son fonds de pension London United. Les impacts de ce changement de méthode sur la situation nette du groupe Transdev sont retraités au niveau du groupe RATP.

3.6 Retraitement du crédit-bail dans le groupe Transdev

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le groupe Transdev applique la méthode préférentielle pour les immobilisations financées par crédit-bail. Ce traitement est conforme aux méthodes du groupe RATP.

4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 Périmètre et méthodes d'intégration

Voir Note 1 : Présentation de la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et des méthodes d'intégration associées.

4.2 Variations de périmètre

4.2.1 Acquisitions / entrées de périmètre

Les sociétés suivantes ont été créées et rentrent dans le périmètre en 2004 :

> **Eurailco UK Ltd** : Société de droit britannique ayant pour objet la réponse aux appels d'offres sur les franchises ferroviaires en Grande Bretagne. Détenue conjointement par RATP Développement (50%) et Transdev (50%), elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

> **Eurailco GmbH** : Société holding de droit allemand détenue conjointement par RATP Développement (50%) et Transdev (50%), consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. La société détient 75.1% de la société Trans Regio Exploitation (voir plus bas). Celle-ci exploite 3 lignes ferroviaires en Allemagne, autour de Coblenche.

> **M'Dina Bus** : Société de droit marocain ayant pour objet l'exploitation du réseau de bus de Casablanca. Détenue à 20 % par RATP Développement, elle est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

> **Flexcité** : Cette société a pour vocation de gérer, coordonner et d'exploiter tous les services de transport, d'accompagnement et de réservation de voyages à l'usage des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Détenue à 51% par RATP Développement, elle est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

> **Equival SAS** : Cette société holding est dédiée aux services de la gestion de l'intermodalité pour le compte des opérateurs de transport et des autorités organisatrices. Détenue conjointement par RATP Développement (50%) et Transdev (50%), elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Equival SAS a remporté en 2004 son 1^{er} contrat pour l'exploitation de la gare routière de Rennes.

> **EM Services** (Entreprises et Mobilité Services). Cette société est chargée :

> de l'accompagnement d'entités, privées ou publiques, dans l'optimisation de la gestion des déplacements de leur personnel, clients ou visiteurs.

> de la conception et la mise en œuvre de solutions personnalisées pour améliorer l'accès à leurs implantations.

> de la vente de cartes intégrales en entreprises pour le compte de la RATP (reprise de l'activité du GIE EMIF). Détenue à 90% par RATP Développement, elle est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés suivantes ont été acquises et rentrent dans le périmètre en 2004 :

> **Equival 87** : Chargée de la gestion de la billetterie multimodale et des systèmes de télébillétique en Haute-Vienne. Détenue à 100% par la société Equival, elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

> **Trans Regio** : Chargée de l'exploitation de 3 lignes ferroviaires autour de Coblenche. Détenue à 75.1 % par Eurailco GmbH, cette filiale est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

4.2.2 Cessions / sorties de périmètre

Au cours de l'exercice 2004, les sociétés Sitram et RATP International Investissements ont été liquidées.

4.2.3 Variation de pourcentage d'intérêts

> **Promo Métro** : La RATP a racheté les actions de Promo Métro détenues par Eco- Services Capital. Le

pourcentage d'intérêts de la RATP dans Promo Métro passe ainsi de 51% à 66%.

4.3 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les comptes de la RATP, de ses filiales et des participations qui présentent un caractère significatif au regard de l'image fidèle de l'ensemble consolidé.

Les sociétés contrôlées par le Groupe de manière exclusive directement ou indirectement sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint entre le Groupe et un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas de contrôle mais exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence ; celle-ci est présumée lorsque le Groupe détient au moins 20% du capital de la société.

Les comptes des sociétés intégrées et mises en équivalence sont retraités pour les mettre en conformité aux principes comptables du Groupe.

Les sociétés contrôlées ou sous influence notable ne présentant pas un caractère significatif, prises dans leur ensemble, par rapport à l'image fidèle des comptes du Groupe ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Ainsi :

> Les GIE ont été laissés en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'ils ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport à l'image fidèle des comptes du Groupe (Chiffre d'affaires < 1,5 M€ - Total du bilan < 2M€) leurs résultats étant par ailleurs distribués en totalité et automatiquement affectés aux comptes courants de leurs membres.

> Le GIE "Communités" a été laissé en dehors du périmètre de consolidation en raison de son activité qui se limite à la répartition de recettes entre ses différents membres. De plus, l'ensemble de ses charges et produits est enregistré dans les comptes de ses membres et son résultat affecté automatiquement en comptes courants. Par ailleurs, l'ensemble de ses actifs est financé par ses différents membres. La consolidation de ce GIE se traduirait par un reclassement bilantiel des comptes courants en actif immobilisé ou circulant dont l'impact ne présente pas un caractère significatif par rapport à l'image fidèle des comptes du Groupe.

> La SAEM Tram de Mulhouse a été laissée en dehors du périmètre de consolidation, le Groupe n'assurant dans les faits aucun contrôle, celui-ci étant assuré de manière exclusive par l'autorité organisatrice.

> La SA Logis Transports ayant le statut de société HLM n'est pas consolidée compte tenu des limitations réglementaires applicables aux sociétés

HLM. En effet, conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC du 4 juillet 2001, lorsque l'entreprise consolidante n'est pas elle-même une SA HLM, les SA HLM qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ne doivent pas être consolidées, car l'entreprise consolidante ne pourra jamais appréhender leur patrimoine.

> L'EURL Roue Libre Développement n'a pas été intégrée au périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif de ses états financiers (Chiffre d'affaires < 1,5 M€ - Total du bilan < 2M€).

5 METHODES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION

5.1 Immobilisations incorporelles

> Les frais de recherche

Les frais de recherche et développement afférents à des projets nettement individualisés et susceptibles d'application commerciale sont activés et amortis sur une durée n'excédant pas 5 ans si les trois conditions suivantes sont remplies :

- > projets nettement individualisés,
- > ayant de sérieuses chances de réussite et de rentabilité commerciale,
- > dont les coûts sont distinctement établis.

> Les logiciels

Ils sont valorisés au coût d'acquisition ou au coût de production pour les logiciels créés (c'est-à-dire au coût d'utilisation des matières consommées augmenté des charges directes et d'une fraction des charges indirectes de production). Les logiciels sont amortis sur une durée variant de 1 à 5 ans.

> Les frais d'établissement

Les frais d'établissement portés à l'actif dans les comptes individuels des sociétés consolidées sont éliminés et considérés comme des charges de l'exercice. Leurs amortissements sont retraités en conséquence.

5.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du groupe sont composées :

> De biens mis à la disposition de la RATP par le Syndicat des Transports d'Ile de France

Ces biens demeurent la propriété des collectivités publiques, notamment du Syndicat des Transports d'Ile de France, autorité organisatrice des transports en région parisienne.

Toutefois, conformément à son cahier des charges, la RATP assume l'entretien et le renouvellement de ces immobilisations et les inscrit à son actif dans une optique de bilan de service public. Les biens mis à disposition de la RATP le

1^{er} janvier 1949 - date de création de la RATP - ont été évalués à cette date à leur coût de reconstitution à l'identique.

> Des biens propres acquis ou créés

Ces biens sont évalués :

> à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'acquisition augmenté des frais accessoires externes, directement liés à l'acquisition (Frais de transport, installation, montage) et internes nécessaires à la mise en service. Sont donc exclus tous les frais de structure non directement liés à la production d'immobilisations, les charges financières et tous les frais généraux.

> à leur coût de production pour les immobilisations créées comprenant le coût d'utilisation des matières consommées augmenté des charges directes et d'une fraction des charges indirectes de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les coûts de main d'œuvre inclus dans le coût de production des immobilisations intègrent des charges sociales et des frais indirects de production aboutissant à un coefficient de 1.84 (contre 2.32 en 2002).

> Des biens faisant l'objet de contrats de location financière (leasehold)

Ces contrats portent sur du matériel roulant ferroviaire et font appel à des ingénieries financières américaines et suédoises.

> Les contrats de leasehold américain ne donnent lieu à aucun retraitement dans les comptes consolidés, la RATP maintenant ces biens à l'actif de son bilan à leur coût d'acquisition (cf. ci-dessus) dans la mesure où elle en conserve la propriété et l'usage. Le bénéfice de ces opérations est enregistré au compte de résultat et étalé sur la durée des contrats. > Le contrat de leasehold suédois mis en place en 2002 (Tranche 1) et 2004 (Tranche 2) est retraité dans les comptes consolidés de façon à faire apparaître en immobilisations corporelles les biens concernés à leur coût d'acquisition diminué de l'avantage financier obtenu. Les loyers correspondants enregistrés dans les comptes sociaux sont annulés dans les comptes consolidés et un amortissement a été comptabilisé conformément aux méthodes du Groupe.

> Des biens financés par crédit-bail

Ces biens sont retraités de façon à les faire apparaître à l'actif du bilan consolidé pour leur coût historique ; en contrepartie, une dette financière est comptabilisée au passif. Un amortissement selon les mêmes dispositions que celui comptabilisé pour les biens équivalents détenus en pleine propriété et une charge financière sont substitués à la redevance enregistrée dans les comptes sociaux.

5.3 Durées d'amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire. Les durées retenues

sont les suivantes :

Bâtiments, infrastructures	20 à 50 ans
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans
Voies	15 à 20 ans
Installations industrielles	10 à 20 ans
Autres agencements	10 à 20 ans
Escaliers mécaniques	10 à 20 ans
Installations techniques	10 à 20 ans
Equipements électroniques	6 à 20 ans
Systèmes d'aide à l'exploitation des trains	10 à 20 ans
Matériels roulants	8 à 25 ans
> Bus :	8 à 12 ans
> Tramway :	15 ans
> Metro :	20 ans
> RER :	25 ans
Matériel et outillage	2 à 10 ans
Véhicules de tourisme et utilitaires	2 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	10 ans maximum
Mobilier	10 ans

5.4 Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées et les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, net des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les frais accessoires d'acquisition d'immobilisations financières comptabilisés en charges ou en charges à répartir dans les comptes sociaux des sociétés consolidées sont incorporés au coût d'acquisition des actifs concernés.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition en tenant compte de la quote-part de situation nette des titres détenus ou d'une valeur probable de négociation ainsi que des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

5.5 Stocks

> Stocks de matières

Ces stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation partielle est constatée sur les stocks dormants ou à rotation lente, évaluée par application de taux forfaitaires par catégories d'articles.

Une provision pour dépréciation intégrale est constatée pour les stocks dont la réforme est décidée à court terme.

> Stocks de rechange

Le groupe RATP dispose pour l'exploitation de ses réseaux de parcs de rechange de pièces d'immobilisations, devant être en permanence à la disposition des services utilisateurs pour l'entretien et la réparation des matériels fixes et roulants.

Ces pièces remises à neuf ou remplacées, de façon à rester toujours disponibles jusqu'à la réforme du matériel principal, sont enregistrées en stock et évaluées au coût unitaire d'origine. Une provision pour dépréciation est constatée chaque année ; la similitude existant entre les pièces de rechange et les actifs immobilisés concernés par ces rechanges a conduit à adopter une méthode de dépréciation calquée sur le mode d'amortissement du matériel auquel le stock se rattache.

> Les stocks d'en-cours

Ces stocks sont évalués au coût de production incorporant les charges directes et indirectes de production. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur de réalisation du stock est inférieure à son coût de production.

5.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque potentiel de non-recouvrement apparaît.

5.7 Frais d'émission d'emprunts et primes de remboursement

Les frais d'émission et les primes de remboursement des emprunts obligataires sont étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés. Toutefois, dans l'hypothèse où la décision de rembourser par anticipation l'emprunt est prise avant la date d'arrêt des comptes, les charges afférentes sont amorties en totalité.

5.8 Impôts différés

Le Groupe comptabilise des impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale ; à l'exception des retraitements liés aux comptes sociaux de la RATP qui n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés. Les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et crédits d'impôts donnent lieu à la constatation d'impôts différés actif. Les différences temporaires imposables donnent lieu à la constatation d'impôts différés passif. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en retenant pour les sociétés françaises le dernier taux d'impôt voté à la date de la clôture (34,33% pour l'année 2004), et ne font pas l'objet d'une actualisation.

Aucun report déficitaire n'a été activé dans le groupe.

5.9 Contre-valeur des immobilisations mises à disposition

Il s'agit de la valeur résiduelle, figée au 01/01/1949 (date de création de la RATP), des actifs mis à disposition de la RATP à cette date.

5.10 Dotation en capital

La loi du 21 mars 1948 a créé la RATP sans lui attribuer de capital. Toutefois, en 1986, les pouvoirs publics lui ont accordé une dotation en capital en contrepartie partielle du remboursement anticipé des prêts consentis antérieurement par les Fonds de Développement Economique et Social.

5.11 Réserves

En application des textes créant et régissant la RATP, les plus-values et moins-values sur cessions d'actifs immobiliers alimentent directement des comptes de réserves, une distinction étant opérée selon qu'il s'agit de biens mis à disposition ou de biens créés par la Régie. Ces réserves procurent, selon des dispositions prises en accord avec les autorités de tutelle, des ressources finançant l'acquisition d'immobilisations nouvelles.

5.12 Subventions d'investissement

Le Groupe perçoit des subventions d'investissement, principalement des autorités territoriales. Conformément à l'avis de la COB (Bull. n°361, oct. 2001), le montant de ces subventions d'investissement rattachables aux exercices ultérieurs est reclassé en produits constatés par avance. Les subventions encaissées pour l'acquisition de terrains sont rapportées au résultat par dixième. Pour les autres biens immobilisés, les subventions sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

5.13 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice conformément au règlement du CRC 2000-06.

La provision pour grandes révisions constatée à la RATP et chez Orlyval Service a été maintenue au bilan consolidé en application du règlement 2002-10 du CRC modifié par le Règlement CRC n°2003-07. Elle s'élève à 60 514 K€ au 31 décembre 2004.

5.14 Ecart de conversion en résultat

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises figurant dans les comptes individuels des sociétés consolidées sont inscrits en résultat consolidé.

Dans les comptes sociaux de la RATP, les emprunts en devises parfaitement couverts sont désormais présentés à leur valeur de remboursement en euros. Seul un écart de conversion lié aux disponibilités du leasehold est constaté et fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés.

5.15 Chiffre d'affaires

La méthode dite du chiffre d'affaires à l'avancement est utilisée dans les filiales suivantes :

- > Groupe Systra
- > RATP Développement

Cette méthode consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge dégagés en fonction de l'avancement des contrats.

La totalité des pertes à terminaison est provisionnée en cas de contrat déficitaire.

5.16 Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une charge à payer pour les agents remplissant les conditions de départ mais encore en activité, cependant que les droits acquis et non échus sont inscrits en engagements hors bilan de la même façon que le droits acquis en ce qui concerne les médailles du travail.

5.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel du Groupe est constitué des éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires du Groupe. Les éléments imputables aux activités ordinaires du Groupe même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont quant à eux compris dans le résultat courant, à l'exception des opérations de locations financières (leasehold) réalisées par la RATP. Voir Note 7 : Charges et produits exceptionnels

6

INFORMATION SUR LES OPERATIONS PARTICULIERES DE L'EXERCICE

6.1 Opérations de leasehold à la RATP

Leasehold américain

La RATP effectue des opérations de "leasehold". Il s'agit d'instruments de gestion de la dette de l'entreprise qui consistent, pour la RATP, à concéder un droit de jouissance de biens dans des conditions et selon des modalités qui permettent à des investisseurs étrangers (jusqu'à présent américains) de considérer qu'ils jouissent de la propriété économique des biens, ce qui les autorise à les amortir et, par conséquent, à en retirer un gain fiscal important.

Une opération de leasehold est composée d'une location principale consentie par la RATP et d'une sous-location destinée à lui faire conserver néanmoins la jouissance du bien. La RATP dispose d'une option (EBO) en sa faveur, au terme d'une période plus courte que la durée totale de l'opération, lui permettant d'interrompre le montage en rachetant la part restante du contrat de location longue.

Economiquement et comptablement en France, il n'y a pas de cession, du moins durant la période précédant l'option de renouvellement (EBO).

Le gain fiscal obtenu par l'investisseur étranger est partagé avec la RATP. Le profit global de chaque opération est inclus dans l'avance reçue au moment de la signature des contrats. Elle représente une réduction immédiate de la dette de l'entreprise. Elle est comptabilisée, chaque année, linéairement en résultat exceptionnel.

L'ensemble des frais, sous-loyers, intérêts et loyers principaux sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels en application des règles relatives aux opérations de defeasance qui doivent être comptabilisées globalement comme des opérations uniques à caractère exceptionnel.

Au cours de l'exercice 2004, la RATP n'a effectué aucune nouvelle opération de leasehold.

Le leasehold ne fait pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Swedish lease

La structure de lease suédois fonctionne en amont de la livraison des équipements.

L'investisseur paye au fournisseur la totalité de la valeur du matériel. La RATP effectue des dépôts swapés pour un total de 95% de cette valeur (inscrits au bilan) qui serviront à couvrir le paiement des loyers et l'option de rachat des équipements. L'écart de 5% représente le profit réalisé par la RATP (NPV).

Au mois de décembre 2004, la RATP a signé la deuxième tranche d'un contrat de lease suédois commencé en 2002.

Le swedish lease fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés (voir § 5.2).

Voir Note 8 : Opérations de locations financières

Leasing

Au cours de l'exercice 2003, la société LFI a signé plusieurs contrats de leasing portant essentiellement sur des autobus. La plus-value comptabilisée dans les comptes sociaux de l'exercice 2003 s'élevait à 5 629 K€. Cette plus-value fait l'objet d'un étalement sur 6 ans (durée moyenne des contrats) dans les comptes consolidés.

7

INFORMATION RELATIVE AUX EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

8

AUTRES INFORMATIONS

8.1 Amiante (RATP)

Le programme d'éradication de l'amiante friable imposé par le décret 96-97 du 7 février 1996, est réalisé en quasi-totalité. Seules quelques opérations présentant en terme d'enjeu financier un caractère non significatif restent à réaliser.

Concernant l'amiante non friable (amiante cachée ou matériaux de l'amiante), son retrait sera réalisé au fil de l'eau à la faveur d'opérations de maintenance ou de travaux touchant les installations. Compte tenu de l'absence de connaissances précises des installations ou équipements contenant de l'amiante non friable et, de ce fait, de la difficulté à prévoir les moyens à mettre en œuvre pour en organiser le retrait, il n'est pas possible aujourd'hui de définir une programmation à plus de 6 mois pour ce type d'intervention. En conséquence, aucune provision comptable n'a été enregistrée dans les comptes 2004. En 2004, les dépenses engagées à ce titre s'élèvent à 2.245 K€.

La RATP répond également aux nouvelles obligations fixées par le décret du 13 juillet 2001 en procédant régulièrement à des mesures d'empoussièrement.

Par ailleurs, une étude interne a été menée afin de recenser les cas de maladies professionnelles liées à l'amiante et d'évaluer leurs conséquences financières pour l'entreprise.

Une provision couvre l'intégralité du risque lié aux cas déclarés ou ayant fait l'objet d'actions contentieuses. Bien qu'il ne soit pas possible de préjuger de l'impact financier des actions futures, la RATP considère que la provision inscrite au bilan au 31 décembre 2004 pour 10.454 K€ est suffisante et correspond à sa meilleure estimation du risque financier encouru par l'entreprise.

8.2 IFRS

En tant qu'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) faisant appel public à l'épargne sur un marché européen, mais non côté, la RATP sera soumise à l'application des normes IFRS pour ses comptes de l'exercice 2007.

La RATP est en train de mettre en place une structure projet en charge des IFRS. Dans l'état

actuel d'avancement des réflexions, les principaux postes qui seront impactés par les normes sont les suivants :

- > Immobilisations
- > Instruments financiers
- > Provisions pour risques et charges
- > Avantages au personnel
- > Engagements hors bilan

Le niveau actuel d'avancement du projet ne permet pas de chiffrer l'impact sur les comptes du passage aux normes IFRS.

Notes complémentaires

Note 1_ Périmètre du Groupe	33
Note 2_ Ventilation du chiffres d'affaires	34
Note 3_ Charges de personnel	35
Note 4_ Résultat des régimes sociaux	35
Note 5_ Ventilation de l'effectif moyen	36
Note 6_ Charges et produits financiers	37
Note 7_ Charges et produits exceptionnels	37
Note 8_ Opérations de locations financières (Leasehold)	38
Note 9_ Impôts sur les résultats	39
Note 10_ Ecarts d'acquisition	40
Note 11_ Immobilisations incorporelles	40
Note 12_ Immobilisations corporelles	41
Note 13_ Immobilisations financières	41
Note 14_ Titres mis en équivalence	42
Note 15_ Stocks nets	42
Note 16_ Capitaux propres du Groupe et Intérêts minoritaires	43
Note 17_ Provisions pour risques et charges	44
Note 18_ Emprunts et Dettes financiers	44
Note 19_ Actif et Dettes financiers	45
Note 20_ Etats des positions du Groupe face au risque de taux d'intérêt	45
Note 21_ Créances d'exploitation et hors exploitation	48
Note 22_ Dettes d'exploitation et hors exploitation	48
Note 23_ Comptes de régularisation	48
Note 24_ Charges à répartir	49
Note 25_ Tableau de flux de trésorerie	49
Note 26_ Engagements hors bilan	50
Note 27_ Informations sectorielles	51
Note 28_ Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	51

NOTE 1_ PÉRIMÈTRE DU GROUPE

pôle Transports			Méthode	Evolution 2004
	% contrôle	% intérêt		
RATP Développement	75,00	75,00	IG	
> Orlyval Services (OVS)	51,00	38,25	IG	
> SQY BUS	50,44	37,83	IG	
> Société des Lignes Touristiques (SLT)	50,00	37,50	IP	
> Société d'Exploitation des Lignes Touristiques (SELT)	24,50	18,37	MEE	
> Société des Transports du Val d'Oise (TVO)	35,00	26,25	MEE	
> Société des Transports du Bassin Chellois (STBC)	20,00	15,00	IP	
> TP2A	51,00	38,25	IG	
> Equival SAS	50,00	37,50	IP	Création
> Equival 38	50,00	37,50	IP	
> Equival 87	50,00	37,50	IP	Acquisition
> Mobicité	100,00	75,00	IG	
> Flexcité	51,00	38,25	IG	Création
> Eurailco GmbH	50,00	37,50	IP	Création
> Trans Regio	37,55	28,16	IP	Acquisition
> Eurailco UK Ltd	50,00	37,50	IP	Création
> EM Services	90,00	67,50	IG	Création
> M'Dina Bus	20,00	15,00	MEE	Création
Financière TRANSDEV	49,88	49,88	MEE	
> Groupe TRANSDEV	25,00	25,00	MEE	
RATP International	100,00	100,00	IG	
> ALEXA	37,00	37,00	MEE	
> La Ferroviaria Italiana (LFI)	12,00	12,00	MEE	
pôle Ingénierie				
Financière Systra	50,00	50,00	IP	
> Groupe Systra	50,00	35,87	IP	
Promo Métro	66,00	66,00	IG	Augm. % d'intérêts
pôle Télécommunications				
Telcité	100,00	100,00	IG	
> Naxos	100,00	100,00	IG	
pôle Immobilier				
SEDP	100,00	100,00	IG	
> SADM	100,00	100,00	IG	

> Groupe Systra

Les comptes du palier de consolidation Groupe Systra sont intégrés selon la méthode de l'intégration proportionnelle à 50% pour les actifs et passifs avec constitution d'intérêts minoritaires à hauteur de 14,13%. Cette méthode d'intégration est conforme au traitement recommandé par le règlement 99-02 ainsi qu'au pacte d'actionnaires, la

SNCF et la RATP maison mère via Financière Systra organe de gestion des décisions stratégiques du Groupe Systra contrôlant l'ensemble des décisions.

> Société des Transports du Bassin Chellois

Bien que le groupe RATP ne détienne que 15% du capital, les comptes de la STBC sont intégrés selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette

méthode d'intégration est conforme aux statuts de la société précisant que toutes les décisions sont prises à l'unanimité des administrateurs ce qui implique de fait un contrôle conjoint de la société.

> Le calcul du pourcentage de contrôle et d'intérêt des sociétés détenues conjointement avec le groupe Transdev n'est appréhendé que pour la part RATP.

NOTE 2_ VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe se compose notamment :

> des recettes du transport de voyageurs, liées au contrat avec le Syndicat des Transports d'Ile de France comprenant :

- les recettes directes du trafic perçues des voyageurs,
- des compensations tarifaires,
- la rémunération de la vente assise sur le montant

des ventes réalisées sur les réseaux,

- un bonus ou malus pour la qualité de service
- les pénalités forfaitaires appliquées aux voyageurs en irrégularité

Nota : La contribution forfaitaire, perçue par la RATP maison mère, figée sur la durée du contrat STIF et garantissant son équilibre n'est pas intégrée au chiffre d'affaires.

> des produits des activités annexes comprenant principalement les revenus de la publicité commerciale et des locaux commerciaux

- des recettes hors transport comprenant :
 - les prestations de services à des tiers, notamment à la SNCF.
 - la vente de produits et de produits résiduels,
 - la radiotéléphonie et les télécommunications.

chiffre d'affaires	31/12/2003	31/12/2004
Produits du transport	2 841 024	2 983 349
Produits des activités annexes	75 807	78 730
Prestations de services hors transport	113 478	119 199
Ventes de produits et marchandises hors transport	97 501	102 410
Radiotéléphonie et télécommunications	9 758	9 575
total (en milliers d'Euros)	3 137 568	3 293 263

Répartition du chiffre d'affaires

par secteur d'activités	Méto	RER	Bus	Activités communes	31/12/2004
Produits du transport	1 263 391	650 348	1 048 884	20 726	2 983 349
Produits des activités annexes	48 493	12 123	15 376	2 738	78 730
Prestations de services hors transport	2 107	1 054	3 419	112 619	119 199
Ventes de produits et marchandises hors transport	112	56	483	101 759	102 410
Radiotéléphonie et télécommunications	•	•	•	9 575	9 575
chiffre d'affaires (en milliers d'Euros)	1 314 103	663 581	1 068 162	247 417	3 293 263

NOTE 3_ CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel du Groupe sont constituées à hauteur de 97% par les charges de la RATP.

L'augmentation de 4,7 % sur l'exercice est imputable principalement à la RATP (augmentation de l'effectif moyen, ajustement de la dette de temps, reconstitution des carrières militaires, absence de grève significative en 2004).

NOTE 4_ RESULTAT DES REGIMES SOCIAUX (RATP)

résultat net par nature de risque	31/12/2003	31/12/2004
Vieillesse	-437 283	-450 359
Maladie	-8 525	-10 729
Accidents du travail	798	337
Chômage	-1 034	-1 434
Famille	415	1 699
résultat de la Protection Sociale	-445 630	-460 486

Le résultat net des régimes sociaux de la RATP reprend pour chaque risque (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail) et à l'image de tout organisme de protection sociale :

> en charges, les prestations servies et les coûts de gestion spécifiques au risque couvert,
> en recettes, le produit de cotisations à la fois "salarié" et "employeur" qui se retrouvent, dans le cadre comptable spécifique aux activités de

transporteur de la RATP, soit intégrées à la masse salariale, soit inscrites au compte "charges sociales". S'y ajoute, pour la couverture du risque "vieillesse", un versement complémentaire d'équilibre : "l'insuffisance du compte retraites".

En ce qui concerne les risques maladie et vieillesse, le solde définitif de la compensation bilatérale n'est déterminé qu'avec un décalage de l'ordre de 12 mois. S'agissant de l'application de régimes de

base obligatoires, dont l'équilibre est systématiquement assuré, soit par des mécanismes de compensation bilatérale avec les administrations compétentes de la Sécurité Sociale, soit pour le risque vieillesse, par l'inscription de l'insuffisance du compte "retraites" dans les besoins financiers à couvrir chaque année, les engagements des régimes sociaux des agents de la RATP ne font l'objet d'aucun enregistrement de provisions.

NOTE 5_ VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

	Méthode	% d'intégration	31/12/2003		31/12/2004	
			Effectif global	Quote part du groupe *	Effectif global	Quote part du groupe
Alexa	MEE	37.00%	0	•	0	•
EM Services	G	90.00%	NC	•	6	6
Equival	P	50.00%	NC	•	6	3
Equival 38	P	50.00%	4	2	5	3
Equival 87	P	50.00%	NC	•	ND	
Eurailco UK	P	50.00%	NC	•	0	•
Eurailco GmbH	P	50.00%	NC	•	ND	
Financière Systra	P	50.00%	0	•	0	•
Financière Transdev	MEE	50.00%	0	•	0	•
Flexicité	G	100.00%	NC	•	2	2
Groupe Systra	P	50.00%	1 349	675	1 347	674
Groupe Transdev	MEE	25.00%	10 164	•	11 829	•
LFI	MEE	12.00%	285	•	284	•
M'Dina Bus	MEE	20.00%	NC	•	ND	
Mobicité	G	100.00%	27	27	19	19
Naxos	G	100.00%	0	•	0	•
OrlyVal Services	G	100.00%	81	81	80	80
Promo Métro	G	100.00%	32	32	28	28
RATP maison mère	G	100.00%	43 290	43 290	43 582	43 582
RATP DEV	G	100.00%	32	32	30	30
RATP International	G	100.00%	1	1	2	2
SADM	G	100.00%	0	•	0	•
SEDP	G	100.00%	45	45	44	44
SELT	MEE	49.00%	49	•	ND	
SLT	P	50.00%	8	4	8	4
Sqybus	G	100.00%	38	38	40	40
STBC	P	20.00%	5	1	4	1
Telcité	G	100.00%	11	11	12	12
Trans Regio	P	50.00%	NC	•	ND	
TP2A	G	100.00%	57	57	69	69
TVO	MEE	35.00%	341	•	315	•
effectif moyen des sociétés contrôlées			44 296		44 599	

* Les effectifs des sociétés en intégration globale sont pris à 100%, pour les intégrations proportionnelles le pourcentage de contrôle a été appliqué sur l'effectif total et pour les sociétés mises en équivalence, les effectifs ne sont pas pris en compte.

NC : Non consolidée
ND : Non disponible

NOTE 6_ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2003	31/12/2004
Charges d'intérêts	-229 841	-222 525
Autres charges financières	-77 164	-114 224
Dotations financières	-4 380	-3 615
> dont primes de remboursement des obligations	-2 849	-2 841
Revenus des prêts et créances	2 257	382
Revenus des valeurs mobilières de placement	2 891	1 321
Autres produits financiers	102 622	144 264
Reprises sur provisions financières	1 735	882
résultat financier	-201 880	-193 515

NOTE 7_ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2003	31/12/2004
Charges exceptionnelles s/opérations de gestion	-13 548	-6 219
VNC des immobilisations	-56 327	-10 644
Autres charges exceptionnelles	-207 408	-172 655
Dotations exceptionnelles s/ amort & provisions	-381 012	-417 848
Produits exceptionnels s/opérations de gestion	1 293	2 307
Produits de cession	39 372	408
Abandons de créances obtenus	.	.
Autres produits exceptionnels	577 855	577 729
Reprises exceptionnelles s/ amort & provisions	33 418	28 405
résultat exceptionnel	-6 357	1 483

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

RATP		Groupe Systra		Telcité	
Opérations de leasehold (voir note 8)	11 161	Ajustement résultat 2003	-133	Indemnités de résiliation	380
Résultat sur cessions et réformes des immobilisations corporelles & incorporelles	-6 526	Perte exceptionnelle Sotecni	-350	Taxe professionnelle	-161
Remboursement d'assurances	1 042	Autres	-242		-35
Déflochage de l'amiante	-2 245		-725		184
Amiante risque maladie professionnelle (dotation nette de reprise)	-909	Sqybus		Autres filiales	299
Remise en état du T1	-922	Correction impact crédit-bail 2003	432		
Divers	-298	Divers	-11		
	1 303		421	Total groupe	1 483

NOTE 8_ OPERATIONS DE LOCATIONS FINANCIERES (LEASEHOLD)

L'impact détaillé des opérations de locations / sous locations de trains sur les états financiers de l'exercice est le suivant :

OPÉRATIONS DE LEASEHOLD AMÉRICAIN

Impacts sur la trésorerie (en K€)

contrats	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Produits de location principale	560 061	269 516	228 874	840 625	639 985	454 943	0	0
Charges de sous-location	526 587	239 242	205 264	799 837	600 768	447 049	0	0
profits nets RATP	33 474	30 274	23 610	40 788	39 217	7 894	0	0

Ces opérations se déroulant sur une durée variable, les profits dégagés ont en conséquence été étalés en résultat exceptionnel selon la durée du contrat.

Impacts sur le résultat exceptionnel de l'exercice

L'incidence sur le résultat de l'exercice 2004 est de 11 161 K€ .

contrats	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Rappel 2003	Total 2004
Produits de location principale (1)	104 546	42 162	172 420	28 699	20 723	21 291	389 863	389 841
Intérêts sur les sous-loyers versés (2)	34 026	16 804	10 374	63 920	41 704	16 248	184 504	183 076
Reprise sur provision (3)	2 455	0	20 865	0	0	0	21 259	23 320
Autres produits Leasehold		0	0	928	0	0		928
Charges de sous-location (4)	46 095	12 447	27 601	29 597	43 743	9 014	204 410	168 497
Loyers perçus en trop	0	0	0	0	0	0	0	0
Early Buyout Option	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais	46	26	0	397	0	192	263	661
Provision pour coût final de résiliation (3)	92 648	45 076	174 800	60 410	16 245	27 375	380 179	416 554
Ecart de change				292				292
résultat net	2 238	1 417	1 258	2 851	2 439	958	10 773	11 161

L'ensemble des charges de sous locations, produits de location principale et des intérêts est enregistré en charges et produits exceptionnels. De même, la provision pour coût final de résiliation est comptabilisée en charges exceptionnelles.

(1) Lors de la signature des contrats, la totalité des loyers principaux est encaissée. Chaque année, la part de loyer afférente à l'exercice est enregistrée dans le résultat en contrepartie du compte de produits constatés d'avance.
(2) Intérêts perçus ou à percevoir sur les sous-loyers versés aux institutions financières (dépôts).

(3) Etalement de la constitution de l'indemnité de résiliation et des loyers excédentaires de façon à étaler linéairement le résultat des contrats sur leur durée.
(4) Sous-loyers payés ou à payer par les institutions financières.

impacts sur le bilan (en K€)	Impact Leasehold		Impact Leasehold	
	actif	31/12/04	passif	31/12/04
	Immobilisations financières	(1 753)	Provisions pour risques et charges	(2 105 858)
	Créances Etat et Collectivités	(43 313)	Dettes fiscales et sociales	(186 769)
	Autres créances	(3 819 139)	Autres dettes	(132 950)
	Actif financier	(22 866)	Produits constatés d'avance	(1 679 684)
	Charges constatées d'avance	(101 186)	Emprunts et dettes financières	(1 732)
	total	(3 988 257)	total	(4 106 993)

NOTE 9_ IMPOTS SUR LES RESULTATS

Analyse de la charge d'impôts

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles au compte de résultat est la suivante :

	31/12/2003	31/12/2004
Impôt exigible	-1 449	-2 381
Impôt différé	149	-200
total	-1 300	-2 581

Les impôts différés figurent au bilan en autres créances et autres dettes.

La RATP n'est pas imposable à l'impôt sur les bénéfices.

Conformément au règlement 99-02 (§ 310 et 311) aucun IDA n'a été constaté pour RATP Développement et RATP International au titre des reports déficitaires dont ces sociétés bénéficient.

	IDA 2003	IDP 2003	IDA 2004	IDP 2004	Variation impact Réserves 2004	Variation impact Résultat 2004
Groupe Systra	268	17	207	2	-29	-17
Mobicité	0	44		81		-37
Naxos	1	0	1	0		0
Promo Métro	11	0	5	0		-6
OVS	13	0	11	0		-2
SADM	0	2		2		0
SEDP	1	0		15		-16
SQYBUS	0	2		125		-123
SLT	0	8		9		-1
RATP I	1	0	0	0		-1
Telcité	0	1		1		0
RATP Dev	0	0	3	0		3
impôts différés	295	74	227	235	-29	-200

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par grande catégorie

	Base	ID
Impôt différé actif		
Prov. Pour congés payés	25	9
Prov. Pour participation des salariés	192	66
Contribution sociale de solidarité	54	19
Effort de construction	9	3
Autres provisions non déductibles	-22	-8
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM	2	1
Impôt différé passif		
Charges à répartir	35	12
Ecart de conversion actif		0
Impact des retraitements		
Elimination provisions retraites		-70
Retraitement du crédit-bail		-201
Elimination frais d'établissement		2
Elimination provisions règlementées		-65
Corrections de liasse		-8
Impôt en liasse Groupe Systra		257
impôt différé net		-8

NOTE 10_ ECARTS D'ACQUISITION

	Brut	Amortissements/provisions	Net
écarts d'acquisition actifs	31/12/2004		
Ecart d'acquisition actif au 01/01/04	5 974	-2 216	3 758
Variation	82	-1 028	-946
total au 31/12/04	6 056	-3 244	2 812

Les principales dotations de l'exercice concernent LFI (-498 K€) et Financière Transdev (-309 K€).

	Brut	Reprises	Net
écarts d'acquisition passifs	31/12/2004		
Ecart d'acquisition passif au 01/01/04	482	-443	39
Variation	454	-425	29
total au 31/12/04	936	-868	68

L'augmentation en valeur brute est essentiellement due à l'entrée de Trans Regio (263 K€) dans le périmètre et à l'augmentation de pourcentage d'intérêts dans Promo Métro (138 K€).
La reprise de l'exercice (425 K€) concerne principalement Trans Regio (243 K€) et Promo Métro (138 K€).

NOTE 11_ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2003	Acquisitions/Dotations aux amort. et aux prov.	Cessions/Reprises d'amort. et prov.	Autres Flux	31/12/2004
Valeur brute	268 888	34 676	-10 352	9 694	302 906
Amortissements et provisions	-177 087	-28 470	10 337	-1	-195 221
montant net	91 801	6 206	-15	9 693	107 685

L'augmentation en valeur brute est due principalement au projet télébilletique et à la mise en œuvre du système SIEL à la RATP.
Les autres flux concernent essentiellement des immobilisations en cours reclassées en immobilisations incorporelles à la RATP.

NOTE 12_ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2003	Acquisitions/Dotations aux amort. et aux prov.	Cessions/Reprises d'amort. et prov.	Autres Flux	31/12/2004
Valeur brute	14 631 439	687 028	-106 311	-13 495	15 198 661
Amortissements et provisions	-7 465 132	-519 091	72 827	123	-7 911 273
montant net	7 166 307	167 937	-33 484	-13 372	7 287 388
Dont crédit-bail	32 871	-1 315	880	-2 210	30 226

Les principales acquisitions/mises en service de l'exercice concernent :

- > Les constructions : prolongement du tramway de Bobigny à Noisy le Sec, réaménagement du complexe d'échanges de la Défense
 - > Les installations techniques : SAET, prolongement Météor à St Lazare
 - > Le matériel de transport : acquisition d'éléments MI2N, de matériel Tramway T1 et Antares RER B
- Les autres flux sur le crédit bail (-2 210 K€) concernent un reclassement sur le crédit bail RATP (reclassement du poste immobilisations au poste emprunts).

NOTE 13_ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeurs nettes 31/12/2003	Valeurs brutes 31/12/2004	DAP 31/12/2004	Valeurs nettes 31/12/2004
Titres de participation non consolidés	4 846	8 731	-3 555	5 176
Créances rattachées à des participations	3 030	4 973	•	4 973
Prêts et intérêts courus	97 418	99 187	-353	98 834
Autres immobilisations financières	3 414	5 380	•	5 380
montant	108 708	118 271	-3 908	114 363

Les titres de participation non consolidés se décomposent comme suit :

titres non consolidés	Valeurs nettes 31/12/2004	% détenu
Sté Billettique Monétique	805	9%
Logis transport	33	88%
IRISE	750	10%
TRAM de Mulhouse	451	22,5%
Ligne Horizon	78	38,25%
Roue Libre	8	100%
Alexa (titres sans droit de vote)	1 820	14%
Autres participations non consolidées	1 231	•
valeur nette	5 176	

NOTE 14_ TITRES MIS EN EQUIVALENCE

	% détenu	Quote-part de situation nette	Dont quote-part de résultat	Quote-part de situation nette	Dont quote-part de résultat
sociétés détenues			31/12/2003	31/12/2004	
ALEXA	37.00	0	-25	-12	-13
Financière Transdev	49.88	5 723	228	3 164	30
Groupe Systra	50.00	54	36	88	40
Groupe Transdev	25.00	48 449	1 914	52 328	2 756
LFI	12.00	3 577	488	3 633	56
M'Dina Bus	20.00	non consolidée	non consolidée	-476	-490
SELT	24.50	351	141	388	112
SITRAM	25.00	250	0	0	-5
TVO	35.00	465	84	611	146
montant titres mis en équivalence			58 868	59 723	2 632

NOTE 15_ STOCKS

stocks	31/12/2003	31/12/2004
Stocks	237 403	250 996
Provisions sur stocks	-91 956	-99 752
valeur nette des stocks	145 447	151 244

Les stocks sont composés à 98 % des stocks de pièces de rechange de la RATP.

NOTE 16_ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Contrevaieur des immos mises à dispo	Dotation en capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat	Total mouvements de l'exercice
situation au 31/12/2002	250 701	283 367	414 480	306	13 395	962 249
Affectation du résultat			13 395		-13 395	0
Augmentation de Capital						0
Résultat					5 962	5 962
Ecart de conversion				-689		-689
Autres			-80 910			-80 910
situation au 31/12/2003	250 701	283 367	346 965	-383	5 962	886 612
Affectation du résultat			5 962		-5 962	0
Augmentation de Capital						0
Résultat					23 200	23 200
Ecart de conversion				-384		-384
Autres			-14 379			-14 379
situation au 31/12/2004	250 701	283 367	338 548	-767	23 200	895 049

(1) La variation de -14 377 K€ est essentiellement due au provisionnement des rentes Accidents du travail/Maladies professionnelles (-10 290 K€) et des médailles du travail (-8 922 K€) à la RATP ainsi qu'aux plus-values de cessions d'immobilisations de la RATP comptabilisées directement en réserves (+4 805 K€).

Intérêts minoritaires

	Réserves	Ecart de conversion	Résultat	Total mouvements de l'exercice
situation au 31/12/2003	14 240	-12	-642	13 586
Affectation du résultat	-642		642	0
Distribution	-296			-296
Augmentation de Capital	53			53
Résultat			803	803
Ecart de conversion		-31		-31
Autres	-336			-336
situation au 31/12/2004	13 019	-43	803	13 779

Les pertes des minoritaires (Transdev) sur Mobicité et M'Dina Bus n'ont pas été imputées sur le résultat groupe en raison de la mise en équivalence par ailleurs de 25 % du groupe Transdev.

NOTE 17_ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

provisions	31/12/2003	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Changement de méthode	Variation de périmètre	Autres*	31/12/2004
Provisions pour litiges	13 471	5 789	-2 555	-1 820	0	1	-74	14 812
Provisions pour risques exceptionnels	11 669	3 461	-3 170	-2 782	0	0	0	9 178
Provisions pour accidents de droit commun	12 901	10 047	-10 047		0	0	-1	12 900
Autres provisions pour risques	18 088	1 416	-4 159	-811	0	0	-959	13 575
provisions pour litiges	56 129	20 713	-19 931	-5 413	0	1	-1 034	50 465
Provisions pour charges exceptionnelles	1 712 642	418 056	-25 623		19 212		960	2 125 247
Provisions pour grosses réparations	52 857	9 500	-5 574				3 731	60 514
Autres provisions pour charges	10 786	3 087	-3 918	-937	0	132	-5 632	3 518
provisions pour charges	1 776 285	430 643	-35 115	-937	19 212	132	-941	2 189 279
Ecarts d'acquisition Passif	39		-425			285	169	68
montant des provisions	1 832 453	451 356	-55 471	-6 350	19 212	418	-1 806	2 239 812

* Reclassement de poste à poste, écarts de conversion...
 Le montant de -1 806 K€ figurant dans la colonne Autres se décompose comme suit :
 Ecart sur provisions au 31.12.03 du groupe Systra : -1 955 K€
 Constatation écart d'acquisition passif sur Promo Métro : 138 K€
 Autres : 11 K€

NOTE 18_ EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS

ventilation des dettes financières	31/12/2003	31/12/2004
Dettes financières à taux fixe	3 845 999	4 283 933
Dettes financières à taux variable	690 852	441 181
montant des dettes financières	4 536 851	4 725 114

échéance des dettes financières	Total	2005	2006-2009	>2009
	4 725 114	896 541	1 769 564	2 059 010

NOTE 19_ ACTIF ET DETTES FINANCIERS

	31/12/2003	31/12/2004
Valeurs mobilières de placement	368 199	505 242
Disponibilités	97 775	167 696
actif financier	465 974	672 938
Prêt région Ile-de-France	263 279	277 890
Emprunts sur les marchés financiers	3 652 920	3 690 292
Emprunt Tick'Epargne	122 027	139 011
Concours bancaires courants	34 086	6 013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit*	34 290	166 412
Autres emprunts et dettes assimilées	59 375	62 634
Dépôts et cautionnements (reçus)	3 532	3 631
Billets de trésorerie	367 343	379 231
dettes financières	4 536 851	4 725 114
* Dont crédit-bail	32 163	29 535
endettement financier net	4 070 877	4 052 176

NOTE 20_ ETATS DES POSITIONS DU GROUPE FACE AUX RISQUE DE TAUX D'INTERETS

Toutes les opérations réalisées par le Groupe RATP consistent principalement à la mise en place d'instruments de protection contre le risque de taux et sont adossées soit à la dette, soit au portefeuille de placements. Le Groupe RATP a opté pour la seule comptabilisation des intérêts courus sur produits dérivés.

Exposition au risque de taux

Le risque de taux relatif à la dette et aux placements est géré essentiellement en modulant les parts respectives de taux fixe et de taux variable en fonction des évolutions de marché. Cette

modulation est obtenue par la mise en place ou l'annulation d'opérations d'échanges de taux d'intérêts (swaps).

Au 31 décembre 2004, le montant total des engagements de swaps de taux s'élève à 1 915 676 K€ et se décompose comme suit :

	Montant total (K€)	Différentiel de produits d'intérêts courus (K€)
engagements de swaps		
Horizon inférieur à 1 an :		
> Long terme	501 534	335
> Court terme	299 354	1
Echéance comprise entre 1 et 5 ans	214 788	33
Echéance de 5 ans et plus	900 000	159
total	1 915 676	528

NOTE 20_ ETATS DES POSITIONS DU GROUPE FACE AUX RISQUE DE TAUX D'INTERETS (SUITE)

L'analyse de ces swaps de taux à fin 2004 par rapport à fin 2003 est présentée ci-après par type d'adossement :

type de finalité de couverture	Montant 2003 (K€)	Montant 2004 (K€)	Observations
A – Opérations adossées à la dette longue			
1) Positions longues ramenant la dette à taux variable			
> Positions sur taux courts	981 077	913 424	Position Euribor d'horizon 2005 à 2014
> Positions sur taux longs	0	0	
2) Positions longues ramenant la dette à taux fixe			
> Positions sur taux courts	827 898	702 898	Horizon 2014
> Positions sur taux longs	0	0	
3) Opérations complémentaires de taux			
> Mises sous Euribor postfixé	50 000	0	Horizon 2014
4) Swaps protégeant les positions longues contre le risque de hausse de taux			
> Taux courts	0	0	
> Taux longs	0	0	
5) Swaps neutres (adossés ou successifs) et divers	0	0	
sous total A	1 858 975	1 616 322	
B – Opérations adossées aux placements et financements courts et divers			
Placements	24 843	0	
Billets de trésorerie	298 755	299 354	
Emprunt EMTN Court terme	0	0	
sous total B	323 598	299 354	
total	2 182 573	1 915 676	

Ce tableau ne prend pas en compte le montant notionnel des Cross-Currency swaps et des Assets swaps adossés à l'opération de Leasehold 1999 sur lesquels il n'y a aucun risque de taux.

Fin 2004, sur la base des taux longs observés, 5% de la dette à taux fixe est ramenée à taux variable par le biais des swaps de taux analysés ci-dessus. Les positions à taux variable (emprunts à taux variables et positions swapées) représentent ainsi 11% de la dette totale.

S'ajoutent à ces swaps de taux, fin 2004, 350.000 K€ d'engagements reçus de caps et 150 000 K€ de floors.

L'ensemble des opérations de couverture de l'année 2004 s'est traduit par un résultat budgétaire positif de 23 960 K€ décomposé comme suit : 9 443 K€ imputables aux opérations en cours et 14 517 K€ d'étalement comptable de soultes de mise en place de swaps de taux et d'opérations soldées, notamment positions acquises antérieurement, puis retournées avant fin 2004.

Sensibilité de la dette à taux variable à la date du 31/12/04

Au 31/12/04, les positions à taux variable représentent 11% de la dette totale (hors billets de trésorerie), soit 460 240 K€. L'encours de billets de trésorerie (100% taux variable) s'élève, hors Tick Epargne à 299 354 K€.

A condition de financement identique, une hausse de 1% des taux variables court terme augmenterait les charges financières de 7 596 K€.

Valorisation du portefeuille des instruments financiers dérivés

La valeur de marché des instruments financiers dérivés correspond aux montants qui auraient été payés (-) ou reçus (+), pour résilier ces engagements.

Les valeurs de marché des produits dérivés ont été déterminées en obtenant une cotation auprès des établissements financiers contreparties de l'entreprise.

Ces instruments financiers ne sont pas comptabilisés au bilan.

gestion du risque de taux

total du portefeuille de swaps

total du portefeuille d'options

valeur de marché estimée au 31/12/04 en K€

27 900

-13 974

Exposition au risque de change

La RATP émet des emprunts en devises. La RATP couvre systématiquement le risque de change sur les émissions d'emprunts en devises à l'aide de swap de devises (cross currency swap).

Le tableau ci-contre donne les instruments dérivés de change en position au 31 décembre 2004 au regard de la dette en devise couverte.

Dettes émises		SWAP DE DEVICES		SWAP DE DEVICES	
		Branches prêteuses		Branches emprunteuses	
Montants en K devises	Devises	Montants en K devises	Devises	Montants en K€	
2 000 000	JPY	2 000 000	JPY	14 788	
400 000	DKK	400 000	DKK	53 738	
150 000	GBP	150 000	GBP	244 898	

Exposition au risque de matières premières (carburants du réseau Bus)

La RATP peut couvrir ses achats futurs de gasoil contre le risque de hausse du prix ainsi et/ou une éventuelle hausse du dollar contre l'euro.

Au cours de l'année 2004 :

- > Une stratégie de swap participatif à la baisse a été mise en place pour l'année 2004.
- > Les cours budget sont déterminés sur la base d'un prix de carburant EN 590 cargoes CIF NXE de 237,47 \$/T et d'un cours de change de €/ \$ de 1,10.
- > La couverture permet de garantir à la RATP un cours plafond de 215€/T, tout en bénéficiant d'une baisse du prix de l'EN590 jusqu'à un niveau plancher de 189€/T.

• Si le cours fixé est supérieur ou égal à 215, la RATP reçoit quantité x (cours fixé EN590-215).

- Si le cours fixé est compris entre 189 et 215, il n'y a aucun échange de flux
- Si le cours fixé est inférieur à 189, la RATP paye quantité x (215 – cours fixé EN590 + 26)

Sur l'année 2004, les opérations décrites ci-dessus ont généré un gain financier de ces couvertures de 4,8 M€.

Couverture en position au 31 décembre 2004 :

- > Les cours budget sont déterminés sur la base d'un prix de carburant ULSD 50 ppm cargoes CIF NWE MEAN de 381,5 \$/T et d'un cours de change de 1,22.
- > La RATP a décidé de couvrir 98% de la quantité estimée (90% en 2003).
- > La couverture s'est faite en deux fois.

1/ La RATP a contracté un swap vanilla à 312 €/T. Soit chaque mois :

• Si le prix de référence est supérieur au prix du swap, la contrepartie paiera à la RATP :

(prix référence – prix du swap) x quantité mensuelle couverte.

• Si le prix de référence est strictement inférieur au prix du swap, la contrepartie recevra de la RATP : (prix référence – prix du swap) x quantité mensuelle couverte.

2/ La RATP a contracté un « Range Out Swap » [260-300]

Cette stratégie de couverture est identique à celle contractée en 2004.

La RATP s'est couvert à la hausse du cours du plafond de 300\$/T, tout en bénéficiant d'une baisse du prix du gasoil jusqu'au niveau plancher de 260\$/T.

- Si le cours fixé est supérieur ou égal à 300, la RATP reçoit quantité x (cours fixé ULSD50 ppm-300).
- Si le cours fixé est compris entre 260 et 300, il n'y a aucun échange de flux
- Si le cours fixé est inférieur à 260, la RATP paye quantité x (300 – cours fixé ULSD50 ppm).

NOTE 21_ CREANCES D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION

	Net	Brut	DAP	Net
créances clients et autres créances	31/12/2003	31/12/2004		
Créances clients	167 694	181 678	-19 910	161 768
Autres créances	283 511	225 360	-5 239	220 121
Créances liées au leasehold	3 584 766	3 963 638		3 963 638
total	4 035 971	4 370 676	-25 149	4 345 527

Hors créances liées au leasehold, le poste diminue de 69 316 K€ en raison essentiellement de la baisse de la créance RATP vis à vis du STIF.

	Total	2005	2006-2009	>2009
échéance de ces créances	4 345 527	425 202	3 920 325	0

NOTE 22_ DETTES D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION

	31/12/2003	31/12/2004	Variation 04/03
dettes fournisseurs et autres dettes			
Dettes fournisseurs	175 437	185 015	5,46%
Autres dettes	708 741	751 096	5,98%
Dettes liées au leasehold	266 303	319 719	20,06%
total	1 150 481	1 255 830	9,16%

Hors dettes liées au leasehold, le poste augmente de 51 933 K€ en raison principalement de l'augmentation de la dette de la RATP vis à vis de la SNCF et vis à vis du personnel.

NOTE 23_ COMPTES DE REGULARISATION

	31/12/2003	31/12/2004
produits constatés d'avance		
Produits sur des opérations de Lease hold	1 783 275	1 679 684
Subventions d'investissement	1 798 925	1 835 678
Autres produits constatés par avance	152 343	161 637
produits constatés d'avance	3 734 543	3 676 999
charges constatées d'avance	27 615	34 778

La baisse des produits constatés d'avance sur le leasehold (-103 591 K€) est due au fait qu'aucune nouvelle opération n'a été mise en place sur l'exercice.

NOTE 24_ CHARGES A REPARTIR

charges à répartir	31/12/2003	31/12/2004
dont frais d'émission d'emprunts	6 715	5 489
dont opération Raviver	6 731	1 513
total	16 574	10 143

NOTE 25_ TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La variation de trésorerie se décompose comme suit :

	pro-forma 31/12/2003	31/12/2004	Variation
Trésorerie active	432 155	650 072	217 917
VMP hors leasehold	334 094	482 772	148 678
Disponibilités hors leasehold	98 061	167 300	69 239
Trésorerie passive	-34 086	-139 997	-105 911
Concours bancaires courants	-34 086	-139 997	-105 911
total trésorerie	398 069	510 075	112 006
Impact changements sur trésorerie d'ouverture Systra *	3 925		
total trésorerie corrigée	401 994	510 075	108 081

* Impacts changements sur trésorerie d'ouverture Systra : cette ligne regroupe les impacts suivants :

- > Impact du changement de définition de la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie du groupe Systra entre l'ouverture et la clôture de l'exercice,
- > Impact des changements sur la trésorerie du Groupe Systra après la clôture des comptes consolidés 2003 du Groupe RATP.

Rapprochement de la trésorerie active du tableau des flux de trésorerie avec la trésorerie active au bilan :

	31/12/2004
VMP hors leasehold	482 772
Disponibilités hors leasehold	167 300
Total Trésorerie active du TFT	650 072
VMP du leasehold	22 470
Disponibilités du leasehold	396
Total Trésorerie du lease	22 866
Total VMP	505 242
Total disponibilités	167 696
Total Trésorerie du bilan	672 938

NOTE 26_ ENGAGEMENTS HORS BILAN

engagements	31/12/2003	31/12/2004
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés	26 769	19 063
Personnel : cautions	389 470	380 174
Autres engagements donnés *	3 245 467	3 061 078
Indemnités de départ en retraite	147 288	163 977
Médailles du travail	26 010	0
Engagement retraite RATP	18 260 000	21 615 000
Opérations d'échange de taux	2 182 573	1 915 676
total engagements donnés	24 277 577	27 154 968
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus	44 818	54 893
Lettres de crédit bancaires	46 240	41 546
Autres engagements reçus	200 603	500 000
Opérations d'échange de taux	2 182 573	1 915 676
total engagements reçus	2 474 234	2 512 115
<i>* dont opérations de Leasehold</i>	2 886 159	2 766 326

NOTE 27_ INFORMATIONS SECTORIELLES

sociétés du groupe	CA Total par filiale	CA France	CA International	CA Total par filiale	CA France	CA International
	31/12/2003			31/12/2004		
EM Services	NC*	•	•	811	811	
Equival	NC	•	•	55	55	
Equival 38	568	568	0	598	598	
Equival 87	NC	•	•	193	193	
Eurailco UK	NC	•	•	24		24
Eurailco GMBH	NC	•	•	55		55
Flexcité	NC	•	•	215	215	
Groupe Systra	95 528	17 453	78 075	88 706	23 897	64 809
Mobicité	1 228	1 228	0	1 097	1 097	
Naxos	1 254	1 254	0	1 103	1 103	
Promo Métro	16 520	16 520	0	17 409	17 409	
RATP	2 978 662	2 978 662	0	3 124 880	3 124 880	
RATP International	873	0	873	774	0	774
Orlyval Services	71	71	0	52	52	
Sadm	105	105	0	0	•	•
Sedp	1 106	1 106	0	7 490	7 490	
Slt	3 584	3 584	0	4 676	4 676	
Sqybus	18 882	18 882	0	20 095	20 095	
Stbc	870	870	0	1 041	1 041	
Telcité	11 382	11 382	0	10 279	10 279	
TP2A	75	75	0	79	79	
Trans Regio	NC	•	•	3 962		3 962
RATP Dev	6 860	6 860	0	9 669	9 669	
chiffre d'affaires consolidé	3 137 568	3 058 620	78 948	3 293 263	3 223 639	69 624

*NC: non consolidée

NOTE 28_ REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

En milliers d'Euros	31/12/2003	31/12/2004
Administrateurs	2,77	3,57
Dirigeants (total des 10 rémunérations brutes les plus élevées)	1 657,25	1 674,15